

Communications de la Municipalité

Conseil communal du 29 mars 2021

Boucllement de préavis

Le préavis suivant a été bouclé et a commencé à être amortis en 2021 :

▪ **Préavis 05/2020 - Route de Lausanne, aval Verger**

Mise en conformité des collecteurs communaux

Crédit accordé (HT)	CHF	370'000.00
Montant final (HT)	CHF	<u>369'741.85</u>
Différence	CHF	- 258.15 (-0.0%)

Label "Commune en santé"

Une interpellation du Mont citoyen du 22 septembre 2019 demandait à la Municipalité d'entreprendre les démarches pour l'obtention du label "Commune en santé". La Municipalité répondait favorablement à cette interpellation et s'est attelée à la tâche, ce qui, selon la confirmation que nous avons déjà reçue, aboutira à l'obtention du label avec la note maximale de trois étoiles. Le processus est toutefois en cours de finalisation avec Unisanté (Centre universitaire de médecine générale et santé publique), qui coordonne avec les communes les travaux menant à l'obtention du label, si bien que la remise officielle du label ainsi que la communication à ce sujet sur nos différents canaux se feront dans le courant du printemps.

Au nom de la Municipalité

 Le syndic Jean-Pierre Sueur		 Le secrétaire Sébastien Varrin
---	---	--

Le Mont-sur-Lausanne, le 22 mars 2021